



Conseil de sécurité

CS/8768

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

5481^e séance – après-midi

CONSEIL: APPEL À LA LIBÉRATION DU SOLDAT ISRAËLIEN ET DES DIGNITAIRES PALESTINIENS AINSI QU'À LA CESSATION DES OPÉRATIONS MILITAIRES MENÉES PAR ISRAËL À GAZA

Le 25 juin dernier, huit membres des Comités de résistance populaire, de la branche armée du Hamas et de l'Armée islamique se sont infiltrés dans une base militaire israélienne, ont tué deux soldats, blessé un autre et enlevé le caporal Gilad Shalit, également de nationalité française. Pour obtenir sa libération, Israël a lancé, à Gaza, une attaque militaire aérienne et terrestre massive.

C'est en ces termes que la Sous-Secrétaire générale aux affaires politiques, Angela Kane, a présenté au Conseil de sécurité, réuni cet après-midi, à la demande du Qatar et de l'Algérie au nom du Groupe arabe, les récents événements au Moyen-Orient. Au cours de la séance, la plupart des intervenants ont condamné sans équivoque l'enlèvement du soldat israélien, certains le qualifiant même « d'acte inutile de provocation ». Le Hamas a été pressé d'adhérer aux trois principes du Quatuor, à savoir la reconnaissance du droit d'Israël à exister, la cessation de la violence et l'acceptation des accords et obligations de paix précédents, dont la Feuille de route.

« L'ampleur des derniers assauts militaires montre clairement qu'il s'agit d'actes prémédités et planifiés », a pourtant souligné l'Observateur de la Palestine qui, appuyé par plusieurs délégations, a accusé Israël de se servir sans scrupule de ce prétexte pour justifier des attaques dont le but inavoué est de torpiller la réconciliation entre le Fatah et le Hamas et de provoquer l'effondrement de l'Autorité palestinienne, pour pouvoir ainsi arguer de « l'absence de partenaires de paix » et poursuivre les mesures unilatérales et illégales.

L'enlèvement de huit Ministres de l'Autorité palestinienne, de 24 membres du Conseil législatif et de plusieurs maires, « dirigeants démocratiquement élus » a, en effet, été qualifié inacceptable par tous les participants au débat, qui ont demandé leur libération immédiate. Des délégations, comme la Fédération de Russie, ont également rappelé à Israël son obligation de respecter l'intégrité territoriale des pays, en condamnant les violations de l'espace aérien syrien.

Les dernières attaques, a encore accusé l'Observateur de la Palestine, appuyé par plusieurs délégations, ont été judicieusement lancées un jour après que les parties et les factions palestiniennes ont adhéré au plan de paix approuvé par les personnalités politiques palestiniennes détenues dans les prisons israéliennes. Cet accord interpalestinien, en ouvrant la voie à la reprise des négociations et du processus de paix, était perçu par beaucoup comme une reconnaissance implicite de l'État d'Israël, ont confié des délégations.

L'enlèvement du caporal Shalit, a rétorqué le représentant d'Israël, est intervenu pendant une période au cours de laquelle, sans réagir, Israël a continué à essayer des tirs de roquettes et d'autres attaques. Le représentant a argué du droit de légitime défense à Gaza « qui est devenu la base terroriste du Gouvernement élu du Hamas, à l'idéologie radicale et militante » et soutenu par la Syrie, l'Iran, le Hezbollah et les groupes terroristes palestiniens.

Aucun participant au débat n'a contesté à Israël le droit de se défendre. Il lui a néanmoins été rappelé son obligation de respecter le droit international, le droit international humanitaire et les droits de l'homme, et face aux bombardements d'une centrale électrique et d'un centre d'épuration, Israël a été appelé à la retenue et à éviter de mettre en péril la vie de Palestiniens qui vivent déjà une situation humanitaire profondément préoccupante.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Exposé

Mme ANGELA KANE, Sous-Secrétaire générale aux affaires politiques, a rappelé les faits qui ont mené à la situation qui prévaut en ce moment au Moyen-Orient et qui ont abouti à la capture d'un soldat israélien par des combattants palestiniens. Cette attaque a été revendiquée par des groupes palestiniens qui ont révélé qu'ils détenaient le soldat enlevé, et que celui-ci ne serait libéré que sous certaines conditions. Le Premier Ministre israélien a rejeté toute négociation pour la libération du soldat Shalit. Des démarches diplomatiques ont été menées par l'Égypte, la France et la Jordanie, a indiqué Mme Kane. L'opération militaire lancée par Israël pour libérer le soldat Shalit, qui a mobilisé des milliers d'hommes, a commencé quelques heures après l'enlèvement. Des chars sont entrés dans la bande de Gaza et des transports de troupes se sont dirigés vers l'aéroport de Gaza. Des avions israéliens ont lancé des frappes aériennes en volant à basse altitude et en franchissant le mur du son au dessus des zones habitées par les populations civiles. Un jeune colon israélien a été enlevé près de Ramallah, et son corps a été retrouvé le lendemain.

Israël a déclaré que l'opération que ses forces venaient de lancer viserait aussi l'élimination des tirs de roquettes qu'opèrent des combattants palestiniens à partir de la bande de Gaza, a dit Mme Kane. Hier, 30 frappes aériennes ont été lancées par les forces d'Israël, et des bâtiments officiels palestiniens ont été touchés. Une frappe aérienne avait détruit, dans la journée de mercredi, la centrale électrique de la bande de Gaza. Plus de 50% de la population n'ont plus d'accès à l'électricité, a dit Mme Kane, en indiquant que les hôpitaux en étaient également privés. Le conflit qui vient d'éclater est grave, car il pourrait causer des affrontements à grande échelle entre Israël et les Palestiniens. Il est injuste que la population palestinienne se trouve prise entre deux feux. La communauté internationale est très inquiète, après l'enlèvement par Israël de nombreux membres du Gouvernement et du parlement palestiniens. Israël doit faire preuve de retenue, et la partie palestinienne doit s'efforcer de mettre fin aux tirs de roquettes visant des civils israéliens, a dit Mme Kane.

Déclarations

M. RIYAD MANSOUR, Observateur de la Palestine, a dénoncé toutes les violations contre le droit international commises, sans arrêt, par Israël, depuis 1967 ainsi que les prétextes qu'il utilise pour éviter toute négociation de paix. Il a estimé que les événements actuels à Gaza sont profondément enracinés dans une longue histoire de brutalisation, d'humiliation et de déshumanisation du peuple palestinien par Israël dans le seul but de servir sa soif inextinguible de terres. L'ampleur des derniers assauts militaires pointe clairement qu'il s'agit d'actes prémédités et planifiés.

Bien avant l'enlèvement de son soldat, a indiqué l'Observateur, Israël a proféré des menaces de procéder à une invasion majeure de Gaza. Il a commencé à mobiliser ses troupes avant l'enlèvement du soldat dont il s'est servi par la suite pour attaquer. Décivant, avec force détails, l'ampleur de l'opération à Gaza et en Cisjordanie, l'Observateur s'est attardé sur l'enlèvement et la détention d'au moins 64 Palestiniens parmi lesquels figurent principalement des autorités de haut niveau et démocratiquement élus,

dont huit Ministres de l'Autorité palestinienne, 24 membres du Conseil législatif et plusieurs maires. Ces autorités, auxquelles il faut ajouter les plus de 9 000 Palestiniens emprisonnés dans les geôles israéliennes, qui sont détenus en violation flagrante de la quatrième Convention de Genève.

Le fait, a poursuivi l'Observateur, de prendre pour cible des officiels palestiniens indique clairement que l'objectif est de torpiller l'accord conclu récemment entre les parties palestiniennes pour faciliter la réconciliation et l'unité nationales. L'objectif est aussi de compromettre gravement le fonctionnement de l'Autorité palestinienne et de conduire à son effondrement, ouvrant ainsi la voie à la poursuite de mesures unilatérales et illégales servies par le prétexte fallacieux de « l'absence de partenaires de paix ». Les dernières attaques ont été judicieusement lancées à la veille de la signature d'un accord par les parties palestiniennes visant directement à ouvrir la voie à la reprise des négociations et au processus de paix.

Malgré cette situation, a-t-il affirmé, le peuple palestinien et son Président Mahmoud Abbas continuent de privilégier l'option diplomatique. Le Président n'épargne aucun effort pour obtenir la libération du soldat israélien et faire en sorte qu'il soit traité conformément au droit international humanitaire. Israël devrait également emprunter la voie diplomatique et abandonner l'option militaire qui ne peut que conduire à plus de souffrances, à plus de pertes et à une plus grande déstabilisation dans le territoire palestinien occupé et dans l'ensemble de la région.

Il revient au Conseil de prendre les mesures qui s'imposent, a appelé l'Observateur. Il doit condamner l'agression israélienne et appeler à une cessation immédiate des hostilités et au respect du droit international. Le Conseil doit aussi appeler à un retrait immédiat des troupes israéliennes de Gaza et à la libération des autorités palestiniennes. Le Conseil et la communauté internationale, a encore voulu l'Observateur, doivent exercer des pressions sur les parties pour qu'elles abandonnent les tactiques d'agression et travaillent à la reprise des négociations et au processus de paix. Toute action contraire ne ferait que renforcer l'impunité d'Israël et le cycle de violence, aggravant ainsi la situation humanitaire et les souffrances des civils et éloignant toute perspective de paix.

L'incapacité constante du Conseil à agir face à la situation du Territoire palestinien occupé n'a pas seulement aggravé et prolongé le conflit mais a aussi conduit à une remise en cause du droit international et de la crédibilité de l'instance de l'ONU chargée du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

M. DANIEL CARMON (Israël) a déclaré que le caporal Gilad Shalit était détenu par des groupes palestiniens sans que l'on sache le sort qui lui est réservé. Alors qu'il était déjà enlevé, les groupes palestiniens se sont aussi emparés d'un autre citoyen israélien de 18 ans, dont le corps a ensuite été retrouvé, dans la nuit de mercredi, par les forces israéliennes. Gaza est devenue une grande base terroriste, a déclaré M. Carmon, en accusant le Gouvernement du Hamas de « soutenir activement les actes de terreur fomentés et lancés à partir de Gaza ». Israël se trouve donc, nuit et jour, sous les tirs de fusées Qassam et de roquettes de Katiushas. Il y a encore deux semaines, deux jeunes Israéliennes ont échappé à une tentative d'enlèvement. Depuis le mois d'octobre dernier, a précisé le représentant israélien, plus de 600 fusées Qassam ont été tirées sur les localités israéliennes à partir de Gaza. Un État n'a-t-il pas le devoir de défendre sa population du danger? a demandé M. Carmon.

Le Hamas a déclaré ce mois qu'il ne respecterait plus de cessez-le-feu avec Israël, car en réalité la terreur a toujours été son véritable objectif, comme on le constate aujourd'hui. Le Hamas n'est cependant pas seul dans ses sinistres desseins, a dit M. Carmon. La situation du Moyen-Orient, déjà fragile, est l'objet de manipulations par les Gouvernements de la Syrie et de l'Iran, qui soutiennent les organisations terroristes palestiniennes et de Hezbollah. C'est un axe de la terreur. Israël est préoccupé par l'enlèvement du caporal Gilad Shalit. C'est une situation grave, et notre Gouvernement fera tout pour le récupérer. Israël n'a négligé aucune voie diplomatique pour faire libérer Gilad Shalit, a dit M. Carmon. Notre Gouvernement a donné au Président Mahmoud Abbas de nombreuses chances de récupérer notre soldat enlevé, a rappelé le représentant. Le déploiement militaire actuel vise à empêcher que Gilad Shalit ne soit exfiltré de Gaza pour une autre destination inconnue. Tout le monde au Moyen-Orient sait que la vie de Gilad Shalit est entre les mains d'un leader palestinien Meeshal, exilé à Damas. Le terrorisme reste un

fléau que la communauté internationale dans son ensemble doit combattre sans répit et sans faiblesse. Nous demandons à la communauté internationale de faire toutes les pressions possibles sur l'Autorité palestinienne, le Hamas, et tous ceux qui les soutiennent à Damas, pour que Gilad Shalit soit libéré immédiatement.

M. JAMAL NASSER AL-BADER (Qatar) a estimé que la campagne militaire d'Israël, loin de viser la libération du soldat enlevé, tend plutôt à infliger une punition collective au peuple palestinien. Ces pratiques israéliennes « irresponsables » ne peuvent qu'exacerber la violence qui règne dans la région et compromettre la mise en œuvre de la Feuille de route. Il appartient au Conseil, a dit le représentant, d'adopter une attitude responsable pour mettre un terme à ces violations du droit international et des droits de l'homme. Après le débat que le Conseil a tenu hier sur la protection des civils dans les conflits armés, il faut regretter, a dit le représentant, qu'un membre de l'ONU ne tienne aucun compte des initiatives du Conseil et mette à l'épreuve la crédibilité de ce dernier. Le Conseil doit adopter des positions énergiques pour éviter que son autorité ne soit érodée. Le droit d'Israël à se défendre n'est pas en question, a souligné le représentant, en jugeant néanmoins que la vie d'un soldat ne saurait servir de prétexte pour mettre en danger celle de millions d'autres personnes. Le processus de paix doit continuer et toutes les parties doivent renoncer à la violence et respecter les résolutions du Conseil et les initiatives du Quatuor, a conclu le représentant.

M. JEAN MARC DE LA SABLÈRE (France) a déclaré que la France est très préoccupée par la situation qui prévaut au Moyen-Orient. Tout en reconnaissant le droit d'Israël à se défendre, la France appelle à la retenue et à une désescalade de la violence dans la région. Il est essentiel que l'Autorité palestinienne mette fin aux tirs de roquettes lancés contre Israël et elle réaffirme que le Gouvernement dirigé par le Hamas doit reconnaître, dans sa relation avec Israël, les trois principes soulignés par le Quatuor. Il est cependant indispensable qu'Israël reconnaisse la légitimité de l'existence de l'Autorité palestinienne. La France demande donc que soient libérés les membres du Gouvernement palestinien arrêtés par Israël.

M. PASCAL GAYAMA (Congo) a regretté la situation d'une gravité extrême qui prévaut aujourd'hui au Moyen-Orient. Il a dit ne pas comprendre l'opportunité de l'enlèvement du soldat israélien alors que les pourparlers interpalestiniens ont révélé des avancées entre le Fatah et le Hamas au point où on a pu parler d'une reconnaissance de facto de l'État israélien. Le représentant a aussi dit ne pas comprendre cet acte au moment où le Président de l'Autorité palestinienne et le Premier Ministre israélien commençaient à adhérer à l'idée de négociations et où la communauté internationale cherchait les moyens de reprendre l'assistance. Il a donc déploré toute attitude belliciste. L'enlèvement du soldat israélien est un acte malheureux qui ne peut être accepté. De plus, il a offert à Israël l'occasion de se livrer à un recours à la force disproportionnée transformant la population palestinienne en victime d'un terrorisme officiel. L'indignation du Congo s'étend aussi à l'enlèvement d'officiels palestiniens comme un moyen de se moquer des institutions légitimes de l'Autorité palestinienne. Le représentant en a donc appelé à la volonté de toutes les parties de continuer à faire prévaloir les objectifs de paix consacrés par la Feuille de route.

M. JOHN BOLTON (États-Unis) a déclaré que les États-Unis ne soutiendraient aucune mesure qui exacerberait la situation au Moyen-Orient. Il ne sert à rien de se lancer dans un long débat rhétorique. Nous demandons la libération immédiate et sans condition du caporal Gilad Shalit. La communauté internationale doit être unie contre le terrorisme. Les actes commis par les groupes terroristes palestiniens sont responsables de souffrances que pourraient endurer les populations. Les États-Unis demandent à l'Iran et à la Syrie de mettre fin au soutien qu'ils apportent aux terroristes. Le Président Al-Assad doit apporter sa contribution à la résolution de la situation actuelle et doit faire arrêter Khaled Meshaal, qui est un terroriste bien connu. Les États-Unis demandent au Hamas et à l'Autorité palestinienne de déclarer leur adhésion aux principes énoncés par le Quatuor. Israël a le droit de se défendre et d'assurer la sécurité de sa population. Les États-Unis demandent cependant que l'on trouve les moyens de venir en aide aux populations confrontées à une crise humanitaire grave.

M. KONSTANTIN DOLGOV (Fédération de Russie) a appelé les parties concernées à faire preuve de retenue et à réaliser qu'elles foulent un terrain dangereux, en estimant que l'opération israélienne complique les perspectives de sortie de crise. Il a aussi appelé l'Autorité palestinienne à maîtriser les terroristes et à mettre un terme aux tirs de roquettes visant le territoire israélien. Le soldat israélien doit être libéré car une aggravation de la situation ne fera que porter préjudice aux aspirations légitimes du peuple palestinien, a-t-il dit, avant de rappeler à Israël son rôle dans la stabilisation de la situation. Reconnaissant le droit de ce dernier à défendre ses citoyens, il l'a appelé à éviter, par ses actes, des conséquences désastreuses pour le peuple palestinien. Il est tout à fait inacceptable, quel qu'en soit le prétexte, de violer l'intégrité territoriale d'un pays souverain comme la Syrie. Il est tout aussi inacceptable de détenir des autorités élus démocratiquement. Une seule sortie de crise est possible, c'est la cessation des activités militaires et un retour à la table des négociations. Le représentant a appelé à la mise en œuvre des mesures pratiques adoptées par le Quatuor et celle du mécanisme d'aide en faveur des Palestiniens.

M. PETER BURIAN (Slovaquie) a exhorté l'Autorité palestinienne à prendre toutes les mesures pouvant permettre la libération du soldat israélien capturé par des combattants palestiniens. Il faut que les autorités palestiniennes préviennent aussi toute autre nouvelle attaque contre Israël et mettent fin aux tirs de fusées Qassam contre les populations d'Israël, a dit le représentant slovaque. Nous soutenons les efforts déployés par le Président Abbas pour atteindre ces objectifs, et espérons que le Gouvernement palestinien coopérera avec lui. Concernant Israël, a-t-il dit, son pays, tout en reconnaissant son droit à la légitime défense, lui demande de faire preuve de retenue et de ne pas s'en prendre aux infrastructures dont dépend la vie de la population palestinienne. Israël devrait aussi éviter de laisser ses appareils militaires survoler le territoire de la Syrie, a insisté le représentant slovaque.

M. EMYR JONES PARRY (Royaume-Uni) a déclaré que sa délégation appelait les parties à la plus grande retenue. Nous demandons la libération immédiate et sans condition du caporal Gilad Shalit. Israël doit pour sa part respecter les vies palestiniennes et relâcher les membres du Gouvernement et du Parlement palestiniens qui sont placés sous sa détention, a dit le représentant. Israël doit garantir l'accès des organisations humanitaires aux populations qui sont dans le besoin. Le Royaume-Uni n'entend pas punir les Palestiniens à cause du choix de gouvernement qu'ils ont fait. Mais pour que ses ressources et son aide ne soient pas mises entre les mains du Hamas, nous avons, avec nos partenaires de l'Union européenne, mis en place un système d'assistance qui devrait améliorer la vie de la population civile palestinienne. Nous sommes d'avis que le problème du Moyen-Orient n'aura d'issue que par la voie politique. Il faut donc que les parties mettent fin à la violence et s'acceptent mutuellement.

M. SHINICHI KITAOKA (Japon) a appelé les parties à la retenue et s'est dit préoccupé par une détérioration de la situation résultant des actes commis par les groupes extrémistes palestiniens. Il a appelé l'Autorité palestinienne à mettre fin aux activités de ces groupes et à obtenir la libération du soldat israélien. Il a aussi exhorté le Gouvernement israélien à éviter toute action qui entraînerait des pertes en vies humaines et causerait des dégâts dans les infrastructures civiles palestiniennes. Il a regretté qu'un avion militaire israélien ait survolé le territoire syrien, ce qui ne manquera pas d'envenimer la situation. Il a espéré que la situation s'apaisera et qu'un environnement plus propice aux négociations viendra bientôt. Il s'est donc félicité de ce que, la semaine dernière, le Président Abbas et le Premier Ministre israélien ont convenu de reprendre prochainement les négociations. Il a appelé Israël à éviter toute mesure unilatérale qui préjugerait de l'issue de ces négociations. S'inquiétant de la situation humanitaire dans le Territoire palestinien occupé, il a appelé Israël à faciliter l'acheminement de l'aide internationale et à reverser les recettes fiscales à l'Autorité palestinienne.

BEGUM K. TAJ (République-Unie de Tanzanie) a déclaré que le fait que Gaza soit privé d'électricité était grave, la situation humanitaire de la population palestinienne étant déjà très fragile. Nous demandons la libération du soldat israélien qui a été enlevé. La Tanzanie encourage le Président Moubarak et les autres les pays qui se sont lancés dans des efforts diplomatiques à les poursuivre. Israël doit se rendre compte que les opérations militaires ne résolvent rien. L'arrestation d'officiels palestiniens ne fait qu'aggraver les tensions, a dit la représentante.

M. LESLIE. K. CHRISTIAN (Ghana) a espéré une solution négociée afin de clore ce nouveau chapitre au Moyen-Orient. Il a condamné les actes de terreur commis par les groupes extrémistes palestiniens. Il a néanmoins appelé Israël à mettre fin aux opérations militaires compte tenu des conséquences qu'elles ont sur la population palestinienne dont la vie est déjà insupportable. Les frappes aériennes ont entraîné des dégâts importants et la situation humanitaire est grave. Israël et le Hamas doivent se mettre en quête de la paix et la communauté internationale doit demeurer engagée et renouveler son engagement pour le droit des Palestiniens à un Etat et celui d'Israël de vivre dans la sécurité.

Mme ALEXANDRA PAPADOPOULOU (Grèce) a dit que le cycle de violence avait atteint un pic dangereux au Moyen-Orient. La Grèce condamne cette détérioration de la situation, après l'assassinat d'un otage israélien alors que le soldat enlevé est toujours détenu par ses ravisseurs. La Grèce pense que tout en exerçant son droit à la légitime défense, Israël doit faire preuve de retenue. L'arrestation de membres du Gouvernement et de députés palestiniens ne va pas dans le sens de l'apaisement de la situation, a dit la représentante. La Grèce se félicite cependant que le Premier Ministre Olmert et le Président Abbas aient décidé d'engager un dialogue. La Grèce soutient un règlement de la question du Moyen-Orient basée sur le respect des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité.

M. LI KEXIN (Chine) s'est opposé à toute opération militaire qui menace l'intégrité physique des populations. Il est vrai, a-t-il reconnu, que les États ont le droit de se défendre mais tout doit se faire conformément au droit international. L'enlèvement de dirigeants démocratiquement élus ne saurait être acceptable, a prévenu le représentant, avant de demander aussi la libération immédiate du soldat israélien. Il a, par ailleurs, lancé un appel à Israël pour qu'il respecte le droit international humanitaire et facilite l'approvisionnement de l'assistance humanitaire. La situation actuelle souligne la nécessité de maintenir le dialogue entre les deux parties, a dit le représentant, en demandant aux dirigeants palestiniens et israéliens de s'en tenir aux intérêts à long terme de leurs peuples, en s'inspirant, ce faisant, des résolutions de l'ONU et du principe « terre contre paix ». Il a espéré que la communauté internationale pourra prendre des mesures concrètes pour aider les parties à se sortir de cette situation difficile.

M. CÉSAR MAYORAL (Argentine) a dit que les événements de ces derniers jours menacent de déstabiliser tout le Moyen-Orient. Les parties en présence doivent calmer les tensions actuelles. L'Argentine demande la libération sans condition et immédiate du caporal Gilad Shalit et elle déplore les souffrances causées aux populations civiles palestiniennes. Il est indispensable que l'Autorité palestinienne mette fin aux tirs de roquettes sur les localités israéliennes. La réoccupation unilatérale engagée de la bande de Gaza ne peut que replonger le Moyen-Orient dans l'incertitude, a dit le représentant. L'Argentine demande à Israël de retirer ses forces et de mettre fin à toutes les pratiques qui violent le droit international. Nous sommes inquiets de l'arrestation d'élus palestiniens par les forces militaires d'Israël. Au plan régional, il faut mettre fin aux actes de provocation qui ne font qu'aggraver les tensions. La souveraineté des États doit être respectée par toutes les parties, quelles qu'elles soient.

M. OSWALDO DE RIVERO (Pérou) a regretté l'escalade de la violence armée entre Israël et le Gouvernement du Hamas. Il a condamné les attaques « de provocation » du Hamas et demandé la libération sans condition du soldat séquestré. Il a néanmoins demandé à Israël d'arrêter ses attaques sur Gaza, en particulier sur les infrastructures. Il a dit partager le point de vue du G-8 à Moscou, en se disant préoccupé par le fait que des dirigeants du Gouvernement aient été arrêtés. Il a appelé le Quatuor à travailler au plus haut niveau pour obtenir des parties un cessez-le-feu permanent de la part. Il a insisté sur le fait que le Hamas doit accepter l'appel que lui lance le Quatuor.

Mme ELLEN MARGRETHE LØJ (Danemark) a rappelé qu'à l'instar d'autres délégations, son pays était profondément préoccupé par la détérioration de la situation en matière de sécurité au Moyen-Orient. Elle a indiqué que son Gouvernement invitait Israël à exercer la plus grande modération dans la crise actuelle, et que la détention de représentants élus du Gouvernement et du corps législatif palestiniens étaient particulièrement inquiétante. De même, et comme cela a été énoncé par le Quatuor, Mme Løj a rappelé que le Gouvernement palestinien devait se réunir pour mettre en œuvre les trois principes de la non-violence, de la reconnaissance de l'État d'Israël et de l'adhésion aux accords et obligations existants. Enfin, elle a exhorté toutes les parties concernées à assurer la protection des populations civiles et à ne pas

exacerber leurs souffrances, et à s'acquitter de leurs responsabilités, ouvrant ainsi la voie au rétablissement de la sécurité, à la reprise du processus de paix et au retour à la Feuille de route.

M. YUCEF YOUSFI (Algérie) a déclaré que le Groupe arabe avait demandé cette réunion d'urgence au vu de la situation au Moyen-Orient, où Israël a lancé, de toute sa puissance militaire, une attaque contre les Palestiniens. Les conséquences de cette agression rendent encore plus difficiles les conditions de vie des populations palestiniennes. La violation de l'espace aérien syrien par des avions israéliens est venue s'ajouter aux actes unilatéraux israéliens, et a mis en danger la paix et la sécurité internationales. L'agression actuelle, lancée sous des prétextes fallacieux, est un exemple classique de terrorisme d'État. La communauté internationale doit mettre fin à la politique des « deux poids deux mesures », afin de mettre fin à l'agression israélienne. La puissance occupante a la responsabilité de la sécurité des personnes qu'elle a jetées dans ses prisons. Nous demandons la libération des personnalités palestiniennes arrêtées. Le Conseil doit agir sur cette question. La cause fondamentale de la question du Moyen-Orient, c'est l'occupation. La paix à laquelle aspire le peuple palestinien est un tout, qui doit englober le retrait israélien de toutes les terres occupées par Israël.

M. S.A. ARAGHCHI, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, a jugé que le prétexte de l'entité sioniste pour mener ses dernières attaques n'a absolument rien de vraisemblable. Il a rappelé que des milliers de Palestiniens souffrent sans justification dans les prisons israéliennes. Il est clair, a-t-il dit, que la dernière opération vise à torpiller le fonctionnement d'un Gouvernement démocratiquement élu. L'enlèvement de dignitaires ne peut que confirmer ce fait. Il est déprimant, a-t-il poursuivi, que les forces d'occupation et leurs alliés, les États-Unis, espèrent toujours, après 50 ans, forcer le peuple palestinien à se soumettre. Ils ne comprennent pas que seul le retour à la justice pourrait répondre à la situation et rétablir la paix et la normalité dans la région. Ils ne comprennent pas que l'oppression est à la base de beaucoup de problèmes qui caractérisent ce monde. Le représentant a aussi jugé inquiétant la nouvelle attitude agressive de l'entité sioniste qui est porteuse d'instabilité et de tension. Pensant aux attaques menées contre la Syrie, il a jugé impératif que la communauté internationale évite que ne se poursuivent les desseins terroristes de l'entité sioniste. Il est temps que la communauté internationale prenne des mesures efficaces pour faire appliquer les droits les plus fondamentaux du peuple palestinien. La fin de l'occupation, la création d'un État palestinien avec Al-Qods comme capitale et le retour de tous les réfugiés est la seule voie possible, a prévenu le représentant, en estimant qu'en brandissant son veto, les États-Unis ont toujours empêché au Conseil d'agir de manière efficace. Il a espéré que cette fois, tous les membres du Conseil seront à la hauteur de leur responsabilité.

M. MAGED A. ABDELAZIZ (Égypte) a déclaré que les forces israéliennes avaient lancé une attaque disproportionnée contre les Palestiniens, faisant de nombreuses victimes parmi les civils et détruisant des infrastructures indispensables à la vie de la population. Israël s'est permis de mettre sous les verrous des députés palestiniens démocratiquement élus, ainsi que des membres du Gouvernement actuel. La communauté internationale doit veiller à ce qu'Israël assume ses responsabilités de puissance occupante, a dit le représentant. L'attitude israélienne pourrait mettre le feu à toute la région, après les violations de l'espace aérien de la Syrie. Le Conseil doit obliger Israël à retirer ses troupes de Gaza et à revenir au statu quo. Du côté palestinien, le soldat israélien enlevé devrait être libéré. Le Quatuor doit pour sa part veiller à l'application de la Feuille de route et au respect du principe de la paix contre la terre. Il est regrettable que la communauté internationale se désintéresse du sort du peuple palestinien et que certains États promeuvent le droit à la légitime défense d'Israël, même si cela doit passer par une réoccupation de la bande de Gaza.

M. GERHARD PFANZELTER (Autriche), au nom de l'Union européenne, a appelé à la libération immédiate du soldat israélien et à la cessation immédiate des actes de violence. Il s'est aussi dit préoccupé par la détention de membres élus du Gouvernement et du Parlement palestiniens. Les opérations militaires doivent se faire conformément au droit international, a-t-il dit, avant d'appeler Israël à faire preuve de retenue et à éviter des mesures disproportionnées. Il a insisté sur la primauté des voies diplomatiques et appelé toute les parties à déployer des efforts dans ce sens. Un retour au processus de paix et à l'application de la Feuille de route est impératif. Il a rappelé que le 15 juillet dernier, les Chefs d'État et de gouvernement des membres de l'Union européenne ont proposé un mécanisme temporaire pour

acheminer une aide au peuple palestinien. L'Union européenne continuera, par le biais de sa Commission, à créer ce mécanisme en conjonction avec le Quatuor et d'autres partenaires clefs de la scène internationale ainsi qu'avec le Bureau du Président de l'Autorité palestinienne. D'autres donateurs, dont les États arabes, sont invités à fournir des fonds substantiels, a conclu le représentant.

M. RADZI RAHMAN (Malaisie) a rappelé, au nom du Mouvement des pays non alignés, que les parties prenantes devaient relâcher toutes les personnes récemment enlevées et détenues. Il a souligné qu'Israël devait cesser ses campagnes d'agression dans la bande de Gaza, respecter ses obligations en vertu du droit international, et cesser immédiatement ses attaques militaires à l'encontre des civils palestiniens, ainsi que la destruction des biens et des infrastructures civiles, entre autres. Il a précisé également que le Président Mahmoud Abbas et l'Autorité palestinienne devaient exiger des groupes opérant sur leurs territoires de faire cesser les attaques à la roquette contre Israël, ainsi que les actes d'agression à l'encontre de civils israéliens.

Enfin, il a précisé que le Conseil de sécurité était investi d'une responsabilité permanente eu égard à la question de Palestine, et qu'il devait faire pression tant sur Israël que sur la Palestine pour qu'ils s'engagent pleinement à chercher une solution définitive qui soit juste, durable et globale.

M. BASHEER F. ZOUBI (Jordanie) a déclaré que son pays condamnait l'opération menée par Israël en territoire palestinien. Cet acte ne sert pas les efforts de paix qui doivent être déployés dans la région, mais mine au contraire le processus en cours. Le Conseil doit condamner cette attitude irresponsable de la puissance occupante. Les efforts de la communauté internationale devraient porter sur l'application de la Feuille de route, a dit le représentant, en estimant que sa responsabilité se trouve engagée. La Jordanie appelle les deux parties à respecter tous les accords signés sur le règlement de la question du Moyen-Orient et salue les efforts sincères déployés par le Président Abbas en vue de réactiver la poursuite du processus politique. La Jordanie demande également à Israël de mettre fin à ses violations du droit international et de permettre un fonctionnement normal de l'Autorité palestinienne dont il doit respecter les représentants élus et légitimes.

M. ABDULLAH ALSAIDI (Yémen) a regretté que le Conseil se réunisse une nouvelle fois pour tenter de tempérer l'arrogance d'Israël qui vient de le prouver en enlevant de hauts responsables palestiniens et en violant l'espace aérien syrien. Il a condamné l'acte d'agression contre le Territoire palestinien occupé et a demandé que les forces israéliennes s'en retirent. Il a aussi demandé que les hauts responsables « démocratiquement élus » soient libérés et que le territoire syrien soit respecté. L'acte d'agression d'Israël a suivi judicieusement, a dénoncé le représentant, un accord de réconciliation nationale entre Palestiniens. Il a jugé évident que l'enlèvement de son soldat n'est qu'un prétexte pour Israël dont il se sert pour éviter la paix et annexer davantage de territoires. Israël persiste dans ce comportement en sachant que le Conseil de sécurité est paralysé, a regretté le représentant, avant de souligner que la paix et la stabilité exigent que l'on raisonne Israël et qu'on l'empêche d'agir comme s'il était au-dessus des lois. Un peuple sans défense soumis à une agression ne peut que se sentir sans espoir et verser dans une haine qui mène à la terreur, a prévenu le représentant.

M. MILAD ATIEH (République arabe syrienne) a déclaré que la situation du Moyen-Orient, déjà fragile, se dégrade encore du fait de l'arrogance d'Israël, qui veut pousser toute la région dans un cycle sans fin de violence. La violation de l'espace aérien syrien fait partie de cette stratégie, qui se poursuit par l'agression lancée contre les Palestiniens sans défense. Israël n'a jamais été sincère et n'attendait qu'un prétexte pour envahir de nouveau Gaza et soumettre la population à sa dure oppression. Violant tous les jours le droit international, Israël reste impuni, alors que ses amis accusent d'autre pays de crimes de guerre et de violations humanitaires dans les résolutions des Nations Unies. L'occupation et l'agression israéliennes sont les causes de la crise qui dure au Moyen-Orient depuis un demi-siècle. La Syrie espère que cette fois-ci, le Conseil de sécurité aura le courage d'assumer ses responsabilités. Il y va de la crédibilité de son mandat et de celle de la Charte de l'ONU. L'Ambassadeur des États-Unis, qui s'est fait le défenseur d'Israël, a attaqué la Syrie dans sa déclaration. Mais nous savons tous que ce qu'il dit n'est que mensonge, son pays n'ayant jamais été impartial. Quant au représentant d'Israël, qui accuse la Syrie de

parrainer des actes de terrorisme, il veut peut-être faire oublier le terrorisme d'État que pratique son propre pays.

Il semblerait que la barbarie n'a pas de limite, a constaté M. RODOLFO E. BENITEZ VERNON (Cuba), en accusant Israël d'avoir pris le prétexte fallacieux de l'enlèvement d'un de ses soldats. Condamnant la violence des opérations israéliennes dont l'arrestation d'un grand nombre de personnalités importantes de l'Autorité palestinienne, le représentant a dénoncé le fait que cette agression criminelle intervienne au moment où les Palestiniens se sont mis d'accord pour aller de l'avant. Le représentant a rejeté avec énergie la violation de l'espace aérien de la Syrie. Ce qui, a-t-il dit, s'ajoutant aux actes barbares commis à Gaza, expose la région à plus de tensions. Israël, a-t-il accusé, agit avec l'impunité que lui assurent les États-Unis et leur droit de veto. La nouvelle escalade aggrave la situation humanitaire déjà préoccupante d'un peuple palestinien qui subit en plus un chantage financier. Le Conseil ne peut se murer dans un silence complice devant ces événements graves, a appelé le représentant.

M. AHMED A. OWN (Jamahiriya arabe libyenne) a déclaré qu'Israël ne visait en réalité que la destruction des infrastructures palestiniennes et l'affaiblissement de l'Autorité palestinienne en lançant son attaque contre Gaza. Le Conseil doit condamner cette campagne militaire préméditée et la considérer comme un crime contre l'humanité et contre la vie. Les desseins d'Israël visant à empêcher tout effort vers la paix sont clairs. Le prétexte de la légitime défense, invoqué depuis quelques jours ne tient pas, a estimé le représentant libyen, en accusant Israël de vouloir mettre le monde devant un fait accompli en occupant de nouveau Gaza. La violation de l'espace aérien syrien est une forme de piraterie aérienne, a dit le représentant, en demandant au Conseil de garantir le respect des Conventions de Genève et du droit international dans le Territoire palestinien occupé.

M. REZLAN ISHAR JENIE (Indonésie) s'est gravement inquiété de la situation dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Dans l'intérêt de tous, il est indispensable que le Conseil de sécurité prenne des mesures concrètes pour prévenir une détérioration de la situation. Dans le cas contraire, la méfiance entre les parties ne fera que s'accroître, ce qui compliquera les perspectives de retour à la table des négociations. Malheureusement, le recours à la force de manière disproportionnée par Israël ne peut pas faire avancer la cause de la paix. Il s'agit d'une démonstration de force que nous condamnons et non pas d'une tentative visant à retrouver un soldat. Nous appelons instamment le Conseil de sécurité à agir de manière urgente, afin qu'Israël se retire de Gaza le plus rapidement possible, sans délai et sans condition préalable. Chaque partie devrait tenter de résoudre la question relative au soldat pris en otage par des moyens pacifiques et s'efforcer de libérer tous les Palestiniens pris en otage ou emprisonnés. Nous lançons un appel à Israël pour qu'il résiste à la tentation de faire monter la tension et pour qu'il travaille à la mise en œuvre d'une paix juste et durable, en respectant la Feuille de route. De son côté, le Gouvernement palestinien dirigé par le Hamas doit être prêt à apporter sa contribution à une résolution juste et pacifique de la question de Palestine.

M. SABELO S. MAQUNGO (Afrique du Sud) a dit craindre que les attaques israéliennes ne détériorent une situation humanitaire déjà grave du Territoire palestinien occupé. Il a dit comprendre le droit d'Israël de se défendre mais il lui a rappelé son obligation de respecter le droit international. Il a jugé inacceptable l'arrestation des dirigeants palestiniens et a demandé la cessation de l'offensive militaire, en estimant que la paix ne pourra être obtenue qu'à travers des négociations. L'intervention militaire et les arrestations de dirigeants arrivent à un moment où un grand nombre de dirigeants du monde étaient en train de travailler avec les Palestiniens pour obtenir la libération du soldat israélien et où les parties et factions palestiniennes avaient adhéré au plan de paix approuvé par les personnalités politiques palestiniennes détenues dans les prisons israéliennes. Comment peut-on, dans ce contexte, justifier l'invasion et les opérations militaires? s'est demandé le représentant.

Mme CAROLINE ZIADE (Liban) s'est élevée contre l'arrestation et l'incarcération de personnalités palestiniennes par Israël, prétextant de la légitime défense. Le Liban considère l'agression israélienne comme une nouvelle manifestation du terrorisme d'état auquel Israël a habitué le monde. Il est nécessaire que le Conseil adopte une résolution imposant un cessez-le-feu et crée un cadre de protection des Palestiniens. Le Quatuor devrait quant à lui prendre ses responsabilités, et il devrait obliger Israël à

permettre un accès humanitaire aux Palestiniens en danger. Israël a renforcé sa présence militaire le long de la Ligne bleue et a violé l'espace aérien syrien et les eaux territoriales libanaises. C'est une posture agressive que la communauté internationale doit condamner.

M. JOHAN L. LØVALD (Norvège) a condamné l'enlèvement du soldat israélien tout en se montrant préoccupé par les conséquences des opérations israéliennes à Gaza. Il a rappelé le principe du droit international selon lequel tout recours à la force doit être nécessaire et proportionné. Il a exhorté les parties à faire de retenue et à retourner à la table des négociations.

M. EL MOSTAFA SAHEL (Maroc) a dit que sa délégation s'inquiétait des destructions provoquées par Israël sur les infrastructures palestiniennes. Le Maroc demande la fin des opérations de l'armée israélienne. Les fonctionnaires palestiniens arrêtés doivent être libérés, et le Maroc rejette fermement l'approche adoptée par Israël au cours de cette crise. La paix ne sera jamais au bout du fusil. La violation de l'espace aérien syrien par les avions israéliens ne fait qu'aggraver la situation, et nous demandons au Quatuor de s'acquitter de ses obligations, afin que reprenne le dialogue. Le Maroc croit en une paix juste dans la région.

M. BONIFACE G. CHIDYUSIKU (Zimbabwe) a rappelé que le Groupe des États d'Afrique exprimait sa profonde préoccupation sur l'escalade des tensions au Moyen-Orient, qui s'est manifestée au travers d'opérations militaires dans la bande de Gaza et s'est accompagnée de la destruction aveugle de bâtiments officiels, de routes, de ponts et de centrales électriques, d'arrestations illégales de représentants élus et de menaces à l'encontre de civils palestiniens sans défense, y compris des femmes et des enfants.

Le Groupe des États d'Afrique a indiqué qu'il considérait que ces événements déplorables résultent de l'absence de progrès constatés dans la recherche de solutions à des problèmes majeurs ainsi que dans le suivi des positions essentielles relatives à la question de Palestine. Il a condamné le recours excessif à la force militaire par Israël qui est disproportionné par rapport aux problèmes existants, et a exigé qu'Israël cesse immédiatement toutes les violations du droit international, y compris le droit international humanitaire et les droits de l'homme.

M. AIZAZ AHMAD CHAUDHRY (Pakistan) a déclaré que sa délégation regrettait l'incursion lancée à Gaza par Israël. La communauté internationale doit prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin à la crise de façon pacifique. Le Pakistan rejette la création d'actes unilatéraux par Israël sur le terrain. Le Pakistan, a ajouté son représentant, demande la cessation des hostilités, ainsi que la libération du soldat israélien détenu. Il a ensuite appelé Israël à mettre fin à ses pratiques d'annexion de territoires et d'assassinats ciblés, afin de donner une véritable chance à la paix sur la base des résolutions du Conseil de sécurité et de l'initiative de paix arabe de Beyrouth.

M. GAHRAH (Arabie saoudite) a accusé Israël de mener une politique d'agression contre les populations palestiniennes innocentes. Il s'est étonné de l'indifférence de la communauté internationale envers les souffrances palestiniennes. La délégation saoudienne a condamné la destruction d'infrastructures palestiniennes vitales par Israël, et a estimé que le Conseil n'assumait pas ses responsabilités face à l'attitude d'Israël. Le Conseil et le Quatuor doivent mettre fin à l'agression actuelle d'Israël.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel